

# Les risques naturels et hydrauliques en Pays de la Loire

Le 19 octobre 2011



# Quelques rappels historiques

- La crue de la Loire en 1910

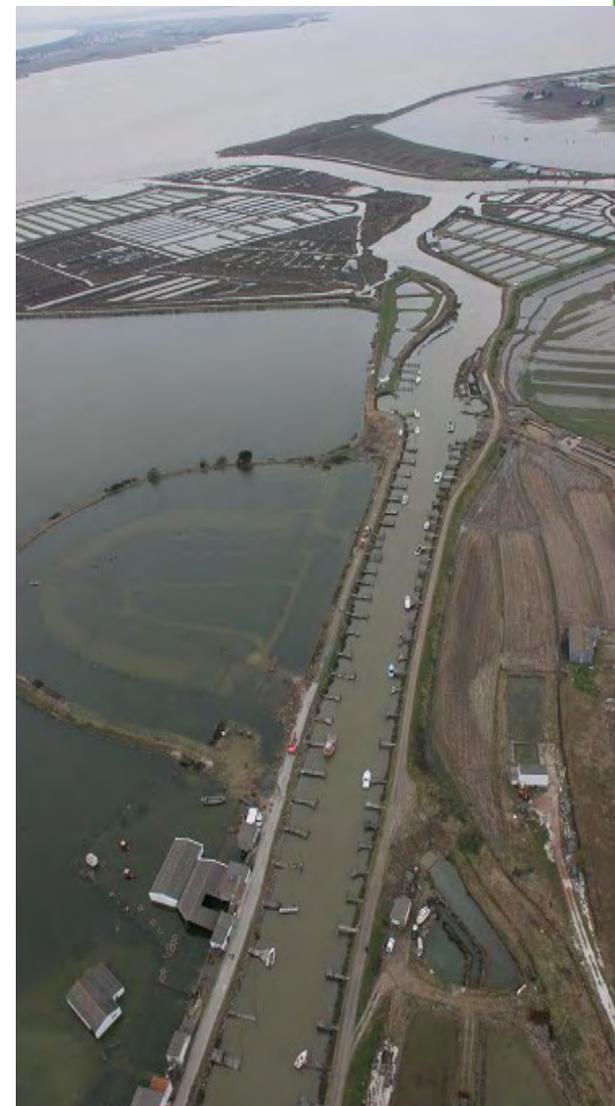


- La crue de 1995 dans le bassin de la Maine



# Quelques rappels historiques

Février 2010

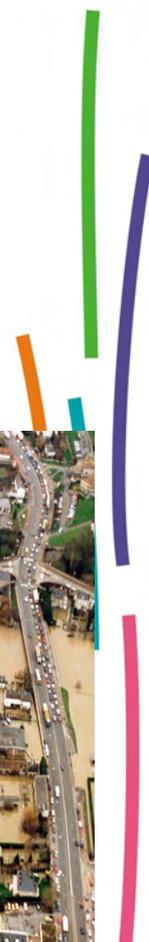


Xynthia sur la façade Atlantique :

- 59 morts
- Plus de 50 000ha inondés
- Plus de 5 000 maisons inondées
- Dégâts matériels estimés à 2,5 milliards d'euros
- Près de 1 000 exploitations agricoles sinistrées

# L' inondation : le risque le plus fréquent sur le territoire régional

- Inondations les plus fréquentes par débordement de cours d'eau et crues des rivières
- Inondations par rupture de digues qui ont un caractère brutal, même si la crue à l'origine de la montée des eaux est qualifiée de lente
- Inondations occasionnelles par remontées de nappes notamment dans les secteurs du lit majeur de la Loire protégée par des digues



# L' inondation : le risque le plus fréquent sur le territoire régional

■ Inondations par submersions marines d'ampleur différente sur l'ensemble de la façade littorale atlantique du marais poitevin, de la Vendée jusqu'à l'estuaire de la Loire

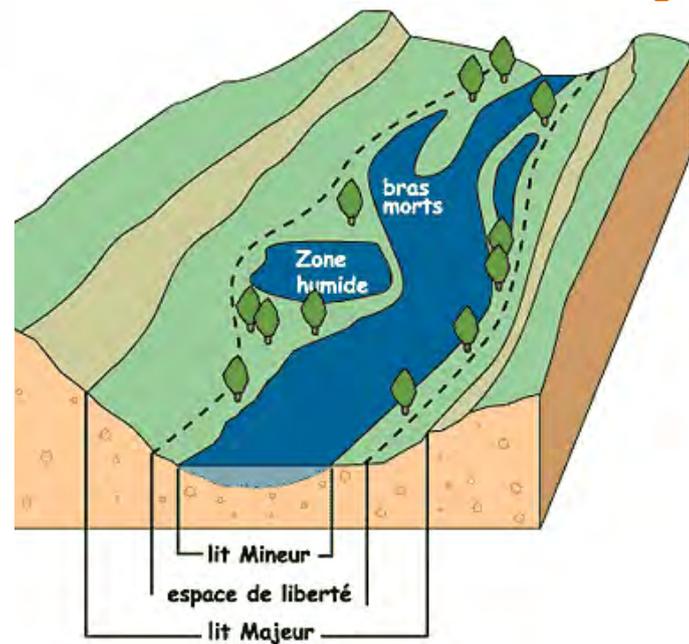
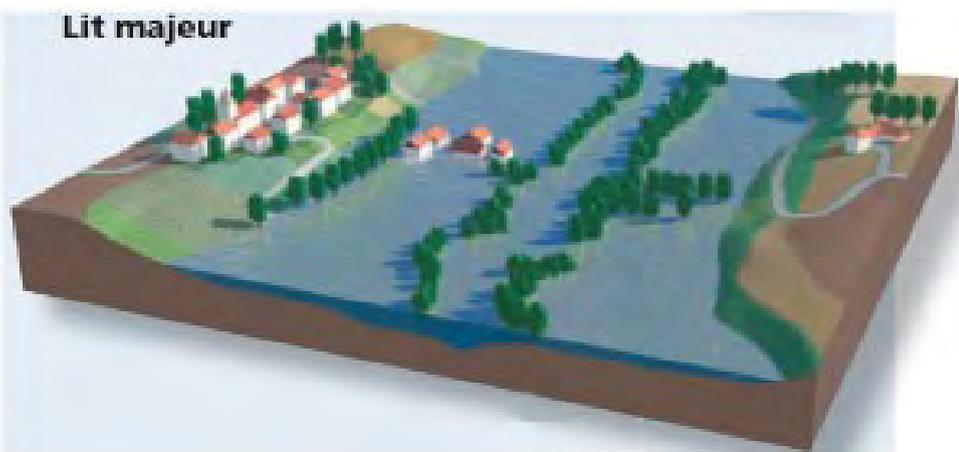
✓ La tempête Xynthia du 28 février 2010 a impacté l'intégralité du littoral vendéen et la baie de l'Aiguillon au nord

✓ Le secteur poldérisé de la Baie de Bourgneuf (marais Breton) ainsi que la côte des traicts du Croisic, de Pen Bé et de Pont Mahé sont eux aussi particulièrement exposés au risque de submersion marine.



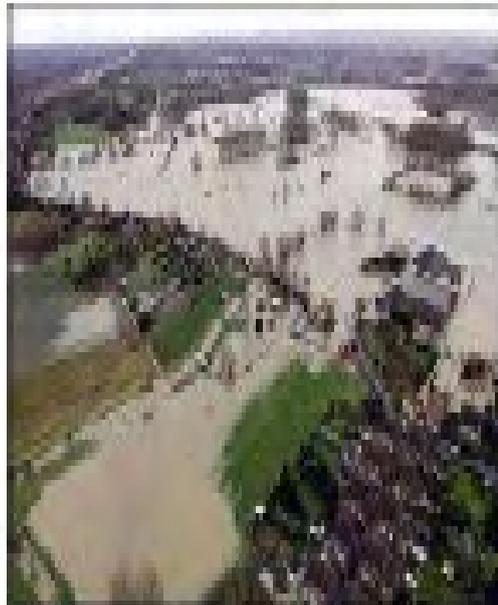
# Qu'est ce qu'une inondation ?

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau.



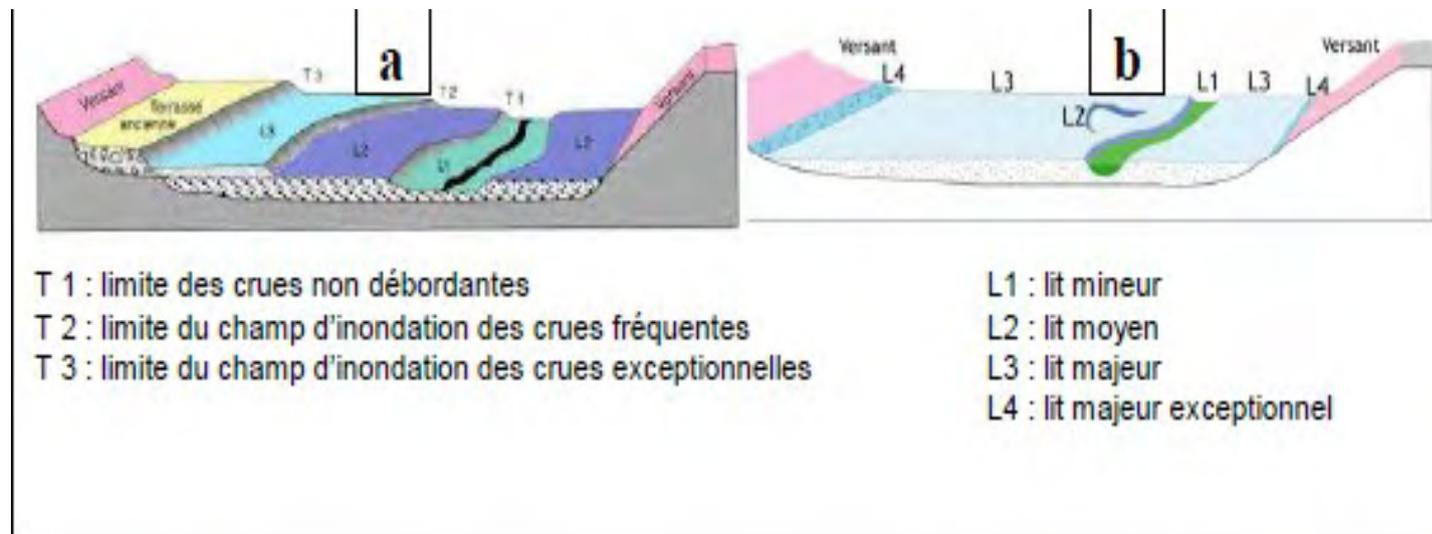
# Les approches pour analyser l'inondation

- L'approche historique : cartographie des zones inondables à partir d'une ou plusieurs crues réellement constatées



# Les approches pour analyser l'inondation

- L'approche hydrogéomorphologique : démarche naturaliste visant à définir et à préciser le rôle des unités actives de la plaine alluviale



- La modélisation hydraulique : calculs des débits et hauteurs sur une zone complète en fonction de débits prédéterminés et de conditions d'écoulement (voire de stockage) dans les lits des cours d'eau

# Les approches pour analyser l'inondation

Associée à la notion de probabilité d'occurrence de l'aléa d'intensité donnée. Notion de période de retour d'une crue :

Exemples :

- La crue de la Loire en 1910 pour notre région est de période de retour 100 ans
- Crues de 1995 dans le bassin de la Maine : période de retour de 20, 30 à 50 ans selon les sous-bassins versants, et 100 ans pour la Maine (confluence)

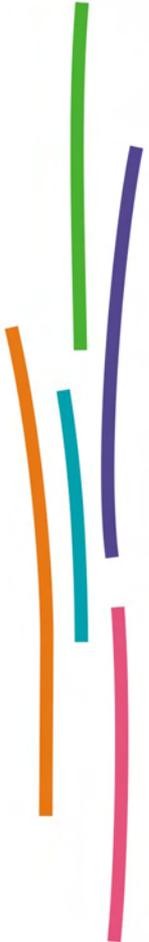


# Les approches pour analyser l'inondation

- Une crue trentennale a 1 chance sur 30 de se produire chaque année (crue considérée comme moyenne)
- Une crue centennale a 1/100 de se produire chaque année (crue forte), en 25 ans, elle a plus d'une chance sur 5 de se produire : le risque de subir une crue centennale dans sa vie est élevée.

Approche probabiliste, qui ne préjuge pas du moment précis de survenance de la crue :

Il peut y avoir plusieurs crues majeures dans un siècle sur un cours d'eau (Loire au XIXème), ou aucune pendant plusieurs siècles...



# Des mouvements de terrain

**Déplacement plus ou moins brutal, du sol ou du sous sol, d'origine naturelle ou anthropique**

- **Mouvements de terrain :**
  - Glissement de pente
  - Cavités souterraines
  - Retrait-gonflement des argiles
  - Chute de blocs
  - Mobilité du trait de côte (côtes meubles, falaises)



**Essentiellement sur les territoires de la Sarthe et du Maine-et-Loire**

# Des mouvements de terrain

Zone exposée sur la commune de Chailland (53)



Effondrements au château de Saumur (49)

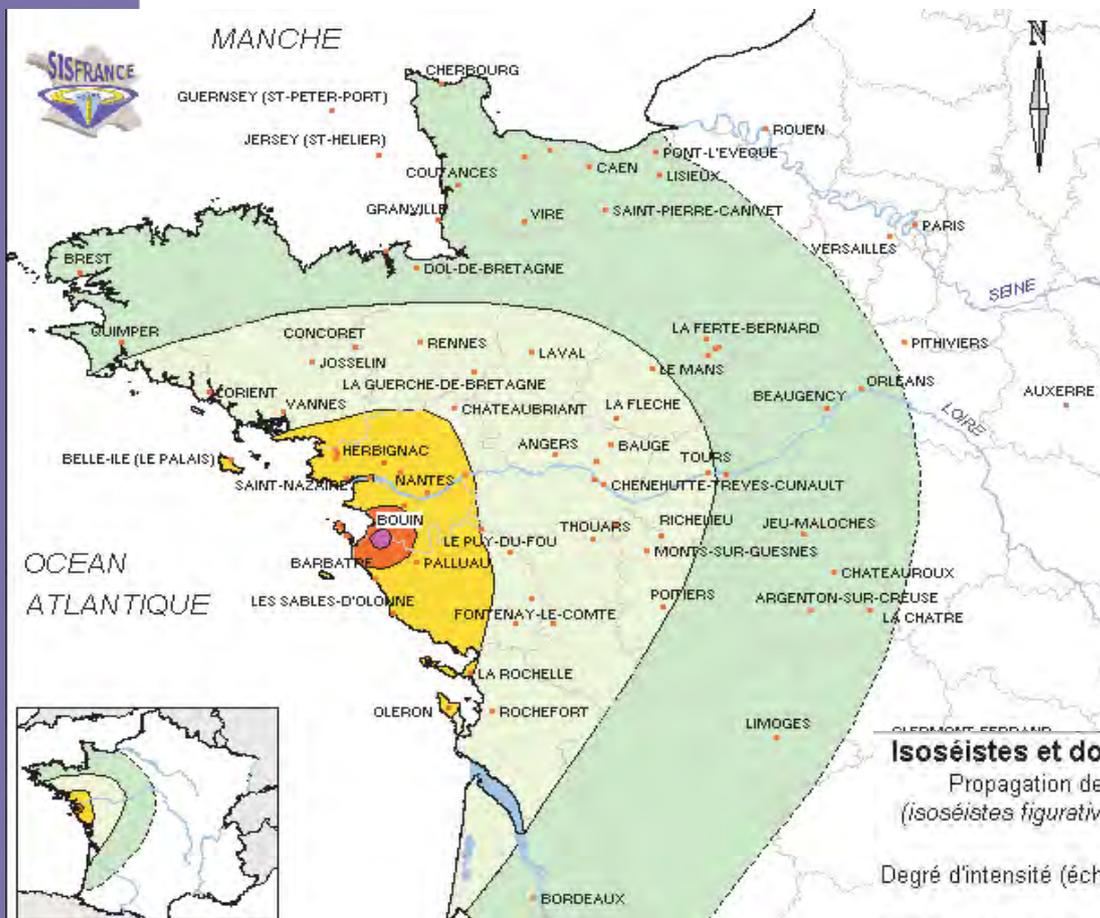


Cf : Présentation du BRGM



# Le risque sismique

- Un séisme en Vendée à Bouin le 25 janvier 1799



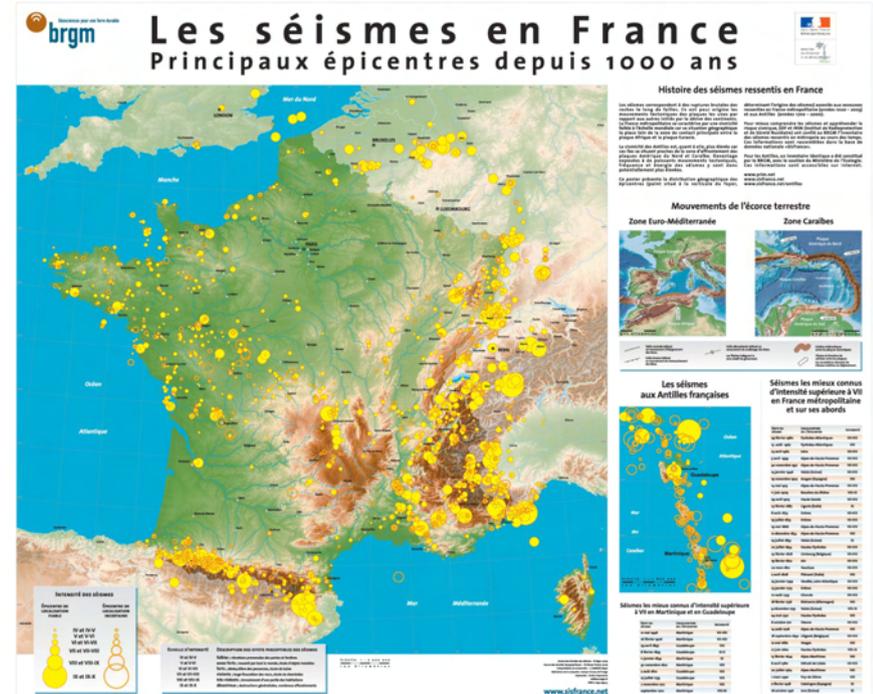
## Isoséistes et domaines d'intensité

Propagation des effets du séisme  
(isoséistes figuratives, non contractuelles)

Degré d'intensité (échelle macrosismique MSK)

- 2 et 2.5 : très faible (rares personnes)
- 3 et 3.5 : modérée (quelques personnes)
- 4 et 4.5 : assez forte (grand nombre)
- 5 et 5.5 : forte (majorité)
- 6 et 6.5 : dommages légers
- 7 et 7.5 : dommages prononcés
- 8 et 8.5 : dégâts massifs
- 9 et 9.5 : destructions nombreuses
- Localité associée au séisme

Une propagation des effets du séisme importante et un degré d'intensité provoquant des dommages prononcés



Depuis 1950, **50 séismes** en Pays de la Loire



# La réponse régionale en matière de prévention du risque naturel

- Améliorer la connaissance du risque
- Valoriser le protocole REX régional
- Optimiser les dispositifs de surveillance et d'alerte
- Développer l'information préventive et l'éducation
- Poursuivre la prise en compte du risque dans l'aménagement
- Améliorer le contrôle des ouvrages hydrauliques



PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

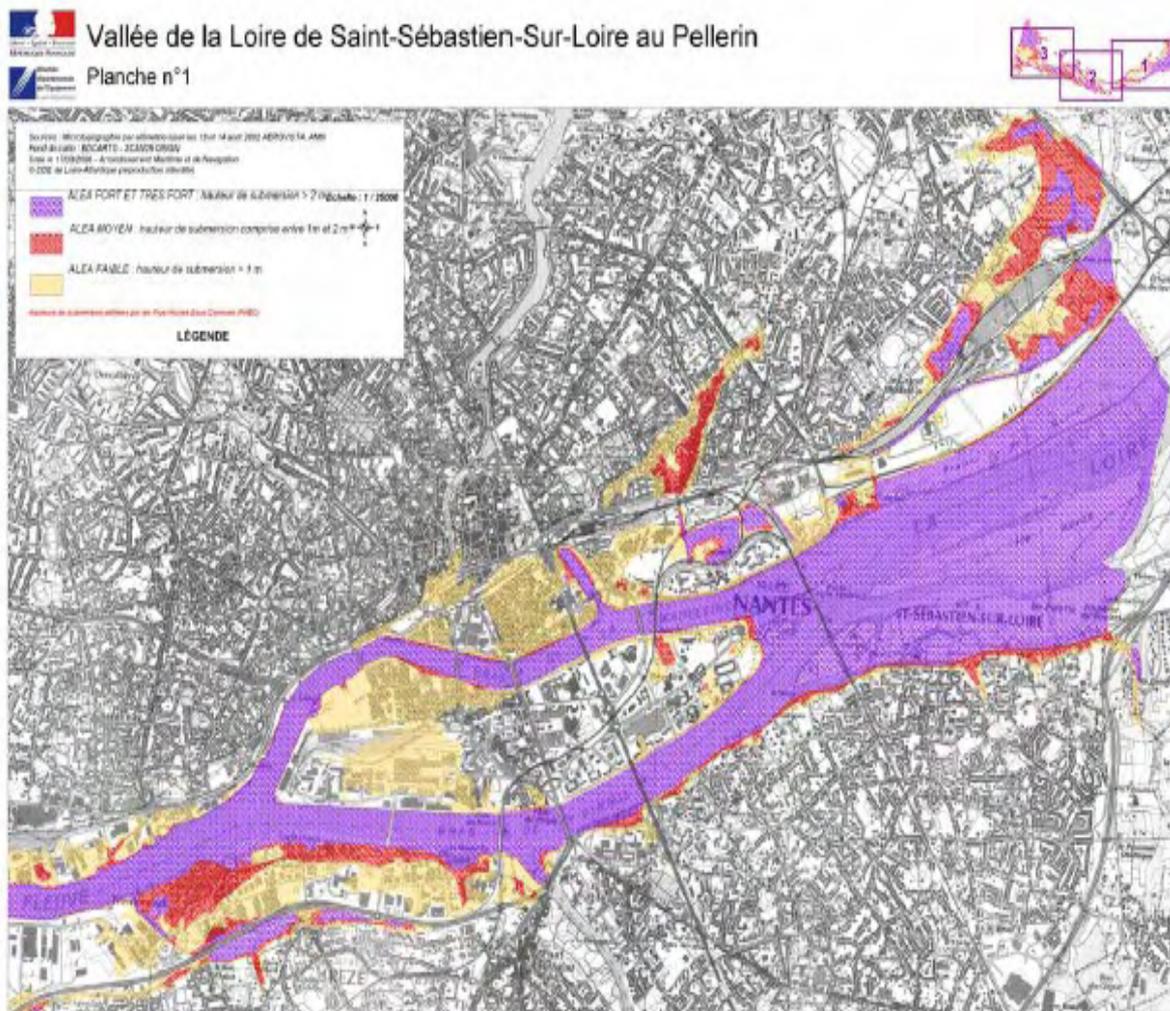
DIRECTION  
RÉGIONALE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

# Améliorer la connaissance du risque

Au travers des outils tels que les **Atlas des Zones Inondables (AZI)**

## Améliorer la connaissance du risque inondations par l'élaboration des Atlas des Zones Inondables (AZI)

Les AZI sont des documents cartographiques de connaissance et d'information sur les zones inondables par débordement de cours d'eau



→ guider les collectivités territoriales dans leurs réflexions sur le développement et l'aménagement du territoire,

→ intégrer le risque d'inondations dans les documents d'urbanisme.

En l'absence de document réglementaire du type plan de prévention des risques, le code de l'urbanisme impose aux collectivités la prise en compte des risques connus.

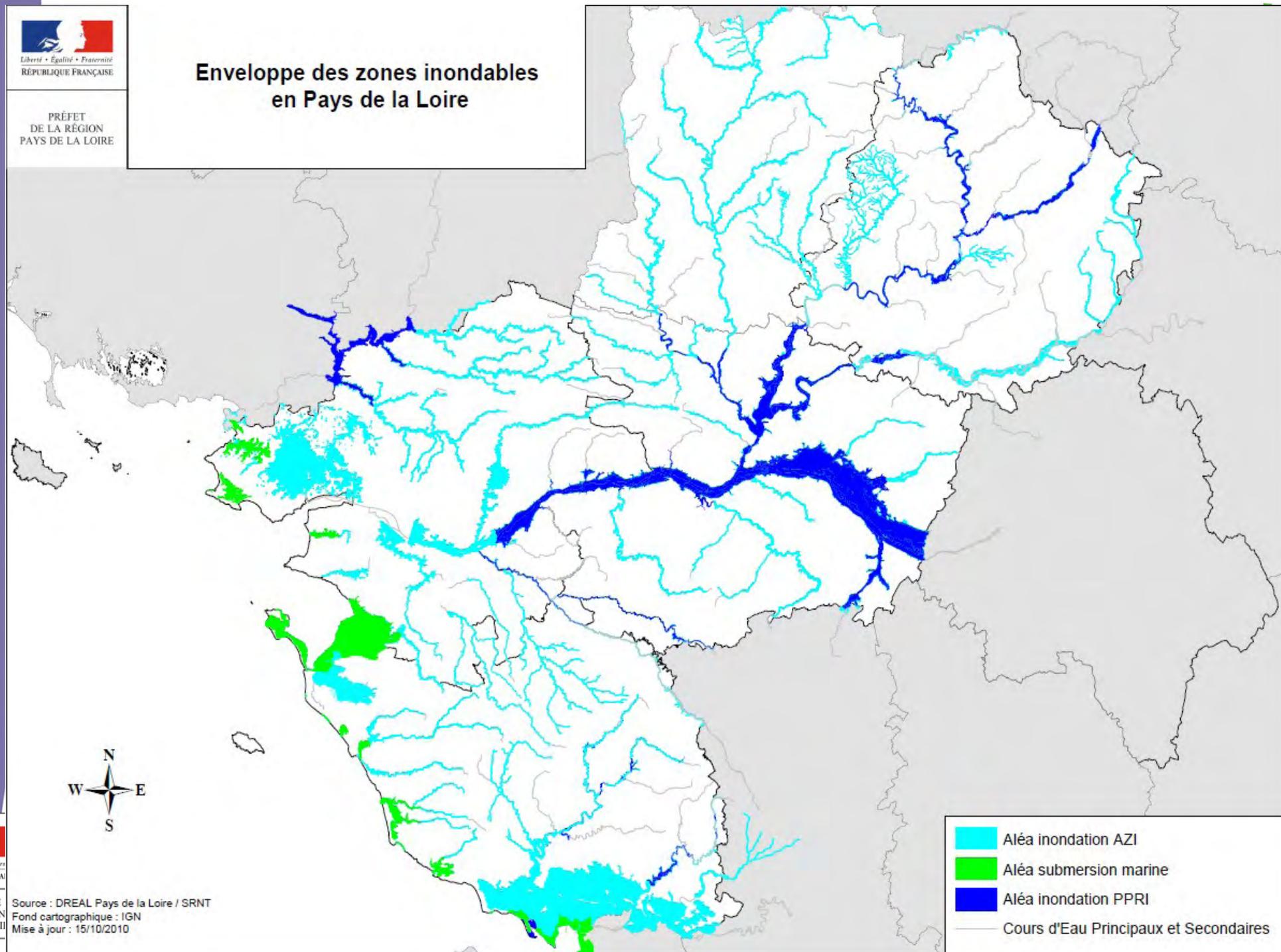
En région des Pays de la Loire, plus de 3 600 km de cours d'eau principaux cartographiés



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

## Enveloppe des zones inondables en Pays de la Loire



- Aléa inondation AZI
- Aléa submersion marine
- Aléa inondation PPRI
- Cours d'Eau Principaux et Secondaires



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

Source : DREAL Pays de la Loire / SRNT  
Fond cartographique : IGN  
Mise à jour : 15/10/2010

DIRECTION  
RÉGIONALE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

# Le protocole REX régional

**Objectif :** Organiser et harmoniser les conditions de collecte, de stockage et de partage des données lors de la crue et après la crue



Direction Régionale  
de l'Environnement  
de l'Aménagement et  
du Logement

Pays de la Loire

Service Risques  
naturels et  
technologiques

Département Risques  
naturels,  
hydrauliques et  
sous-sol

## Protocole régional pour la collecte de données de connaissance des inondations en Pays de la Loire

Mai 2009



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
Du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

<http://www.pays-de-loire.levie.com>

Région Pays de la Loire  
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
Du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Présent  
pour  
l'avenir



PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION  
RÉGIONALE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

# Le protocole REX régional

## Évènements recherchés :

- de faible occurrence (crues extrêmes)
- mais également les évènements plus fréquents (occurrence décennale)

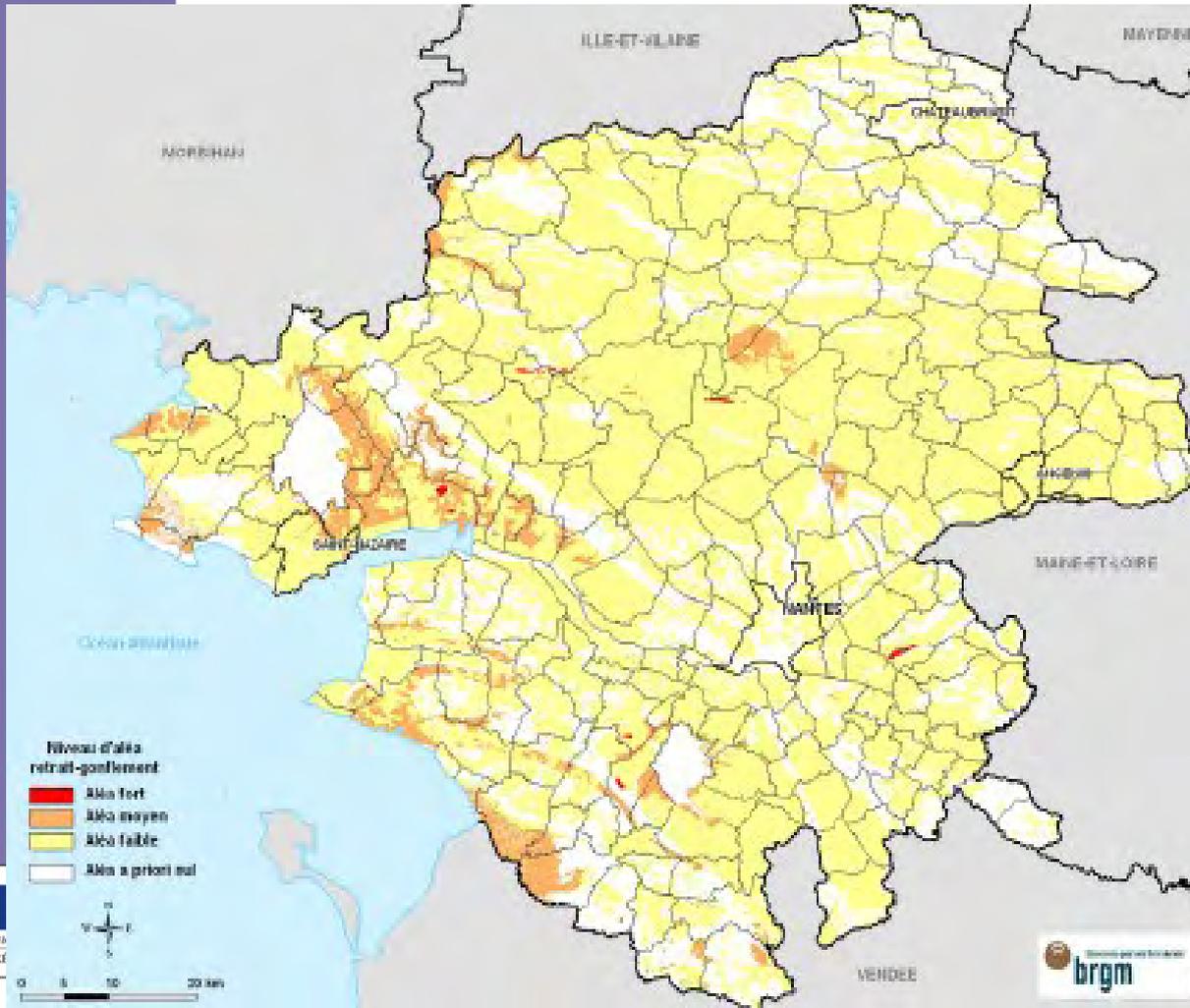
Les submersions marines ne sont pas visées dans le protocole.

Les cours d'eau retenus sont ceux à forts enjeux humains en terme d'exposition au risque d'inondation



# Améliorer la connaissance des risques

Via les inventaires départementaux : mouvements de terrain, des cavités souterraines, à l'aléa retrait-gonflement des argiles ...

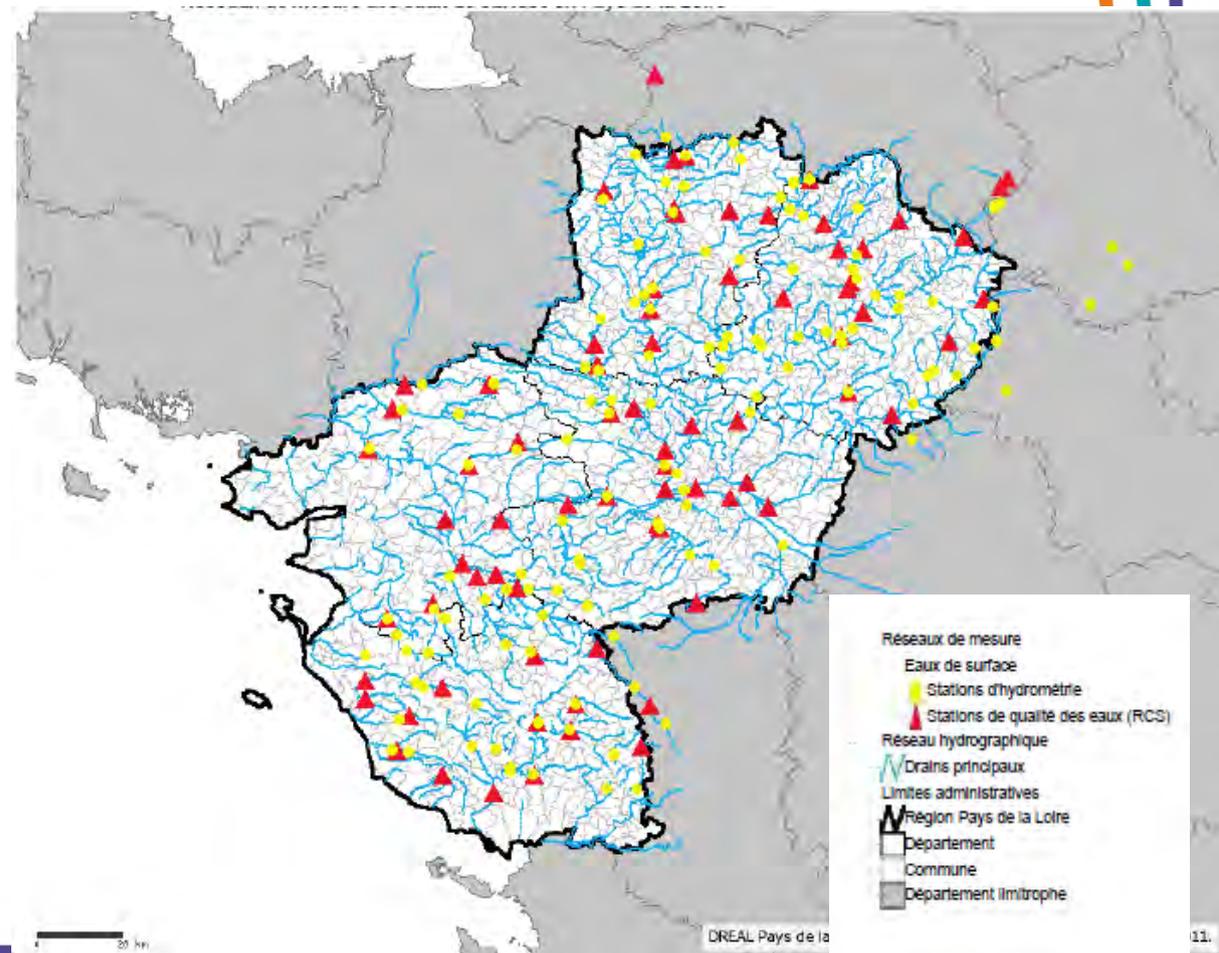


# Optimiser les dispositifs de surveillance et d'alerte

Par le biais d'un suivi et une surveillance des cours d'eau principaux sur l'ensemble du territoire régional par la DREAL

## Réseau de mesure :

- ✓ stations hydrométriques
- ✓ extensomètres,
- ✓ carte de vigilance
- ✓ etc.



# Optimiser les dispositifs de surveillance et d'alerte

## Le Service de Prévisions des crues Maine et Loire aval

### Ses missions :

- Surveiller
- Prévoir
- Informer



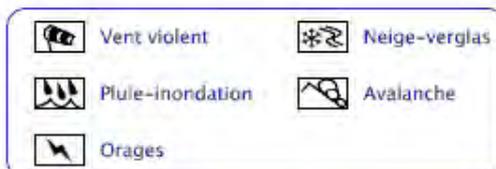
# Optimiser les dispositifs de surveillance et d'alerte

## Le dispositif vigilance météorologique et la vigilance vagues submersion

### Vigilance météorologique

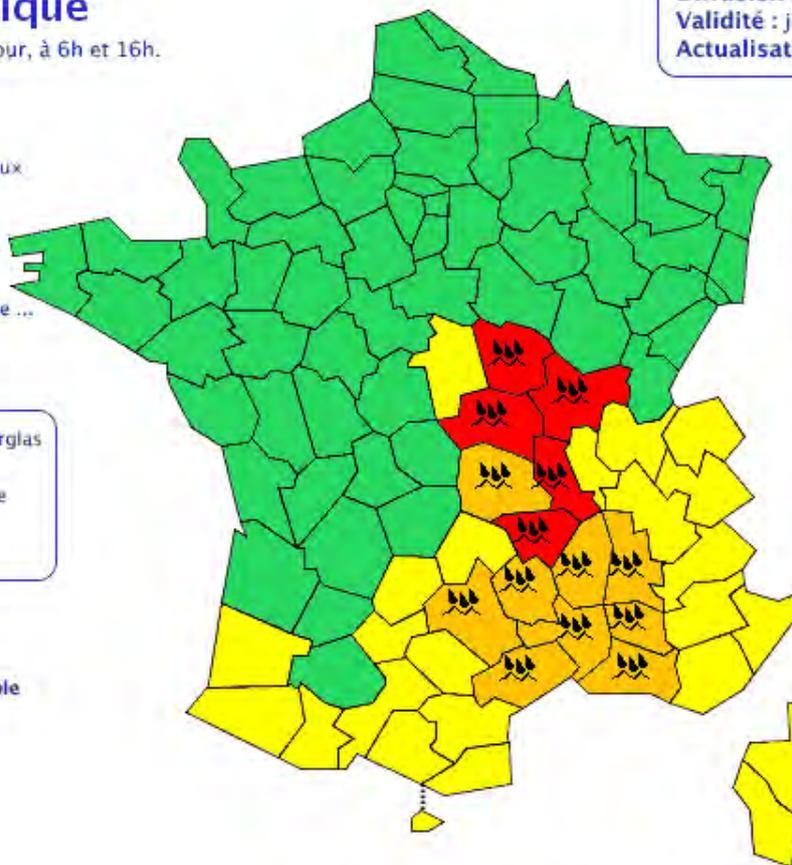
La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

- Une vigilance absolue s'impose** des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ...
- Soyez très vigilant**, des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus ...
- Soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ...
- Pas de vigilance particulière.**



 La vigilance pluie-inondation est élaborée avec le réseau de prévision des crues du Ministère du Développement durable

**Diffusion** : le dimanche 02 novembre 2008 à 16h12  
**Validité** : jusqu'au lundi 3 novembre 2008 à 16h00  
**Actualisation** : du dimanche 02 novembre 2008 à 16h00



Consultez le [bulletin national](#)

Episode pluvio-orageux très actif et/ou risque de crues des Cévennes à la vallée du Rhône. Risque de crue majeure sur le fleuve Loire et de crue importante sur l'Allier.

Cliquez sur la carte pour lire les [bulletins régionaux](#)

#### Conseils des pouvoirs publics :

Crues/Rouge - Informez-vous (radio etc), évitez tout déplacement et restez chez vous.- Conformez-vous aux consignes des pouvoirs publics.- Respectez la signalisation routière mise en place. Pluie-inondation/Orange - Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement ou toute autre activité extérieure.- Évitez les abords des cours d'eau.- Soyez prudents face au risque d'inondations.- Renseignez-vous sur les conditions de circulation.- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau Orages/Orange - Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.

 **METEO FRANCE**  
Toujours un temps d'avance

Copyright Météo-France

# Développer l'information préventive et l'éducation

- Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)



DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS = D.I.C.R.I.M.



VILLE DE LA CHAPELLE SAINT AUBIN  
17 rue de l'Europe  
72650 La Chapelle Saint Aubin  
☎ : 02 43 47 62 70  
✉ : 02 43 47 63 83  
Message : contact@ville-lachapellesaintaubin.eu

- Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

**Etat des risques naturels et technologiques**  
application des articles L125 - 5 et R125 - 26 du code de l'aménagement

1. Cet état des risques est établi sur la base des informations issues à disposition par arrêté préfectoral

2. Adresse commune code postal

3. Situation de l'immobilier au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPN)

4. Situation de l'immobilier au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPR)

5. Situation de l'immobilier au regard de zones réglementées pour la pose en compte de la directive

6. Localisation

7. Version - Adresse

8. Acquisition - Localisation

9. Date

- Information Acquéreurs Locataires (IAL)

# Développer l'information préventive et l'éducation

- Par la diffusion de plaquettes d'information
- Par l'organisation de réunions de sensibilisation aux échelles régionales ou départementales

**DREAL**  
Pays de la Loire  
services  
connaissance  
des territoires  
et évaluation  
services  
risques naturels  
et technologiques  
juin 2011

**Les risques naturels en Pays de la Loire**

**Risque sismique :  
Faut-il trembler en Pays de la Loire ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011 un nouveau zonage réglementaire sismique est en vigueur sur le territoire français. Ce nouveau zonage s'accompagne de nouvelles normes parasismiques applicables aux bâtiments. Le nouveau zonage, basé sur de nouvelles méthodes et des connaissances sur la sismicité locale, intéresse une plus grande partie du territoire national. L'ouest de la France, dont la région des Pays de la Loire, est concerné par ce nouveau découpage. Ainsi, alors que la majorité de la région est soumise à un aléa faible, le sud du territoire est classé en zone d'aléa modéré. La présence de ce risque, non négligeable implique la prise en compte de mesures de prévention du risque, afin de limiter les effets d'éventuelles secousses.

**OBSERVATION ET STATISTIQUES**  
Collection n°

**Un séisme c'est quoi ? comment ça marche ?**

**La théorie de la tectonique des plaques**

L'hypothèse de la dérive des continents fut présentée pour la première fois en 1912 par Alfred Wegener, mais malgré ses arguments et faute d'un mécanisme explicatif satisfaisant, il ne convainquit pas. Il faudra attendre le début des années soixante pour avoir la confirmation de cette théorie par des observations géophysiques qui ont permis de comprendre le volcanisme et la sismicité naturelle de notre planète.

**La structure interne de la terre :**

La terre est formée de couches concentriques de nature et d'épaisseur différentes. Du centre vers l'extérieur, on distingue :

- Le **noyau externe**, également appelé graine, composé de nickel et de fer à l'état solide
- Le **noyau interne**, composé de nickel et surtout de fer à l'état fondu
- Le **manteau inférieur**, de composition variée
- Le **manteau supérieur**, de composition variée, légèrement moins dense que le manteau inférieur
- La **croûte** continentale ou océanique.

Le manteau inférieur et la majorité du manteau supérieur forment l'**asthénosphère**. La partie externe du manteau supérieur et la croûte forment la **lithosphère**. Ces deux ensembles se distinguent par leur rigidité : forte pour la lithosphère, faible pour l'asthénosphère.

**Les plaques :**

L'écorce terrestre (la lithosphère), rigide et cassante, est morcelée en plusieurs fragments : les **plaques**. Une douzaine de plaques, dont sept majeures recouvrent la surface terrestre. Ces plaques dérivent à la surface de la terre avec des vitesses de quelques centimètres par an et se frottent les unes contre les autres.

Direction régionale de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Équipement  
et du Logement Pays de la Loire  
Ministère de l'Équipement, du Transport, du Logement et de l'Énergie

**Quelques chiffres :**

- Aléa\* fort soit environ 4 % du territoire
- Aléa moyen soit environ 28 % du territoire
- Aléa faible soit environ 58 % du territoire
- Zones a priori non argileuses

\* 129 communes reconnues en état de catastrophe naturelle pour ce phénomène (à la date du 8 novembre 2007)

\* 1100 bâtiments endommagés au moins une fois par un séisme lié au retrait-gonflement d'argiles

*\*Aléa : traduit la présence plus ou moins importante d'argiles liées au phénomène de retrait-gonflement.*

Carte départementale de l'aléa retrait-gonflement d'argiles

Consultez et zoomez sur le territoire de votre choix : [www.argiles.fr](http://www.argiles.fr)

**Site internet dédié : [www.argiles.fr](http://www.argiles.fr)**

**Pour en savoir plus**

Il est recommandé de :

- demander conseil à son architecte ou maître d'œuvre
- se renseigner auprès de la DDE, de la Préfecture ou du BRGM

**Autres liens utiles :**

- [www.prim.net](http://www.prim.net)
- [www.sarthe.prof.gov.fr](http://www.sarthe.prof.gov.fr)
- [www.sarthe.equipement.gov.fr](http://www.sarthe.equipement.gov.fr)
- [www.brgm.fr](http://www.brgm.fr)

Direction Départementale de l'Équipement de la Sarthe  
Service Risques et Appui Technique aux Territoires  
34 rue de Chanzy 72000 Le Mans Cedex  
Email : [sratt.dde72@developpement-durable.gov.fr](mailto:sratt.dde72@developpement-durable.gov.fr)

**Sécheresse et construction**

**ARGILES**

**RETRAIT**

**CONGLOMÈMENT**

**Attention aux fissures !**

**ARGILES**

**GONFLEMENT**

**RETRAIT**

# Mieux prendre en compte le risque naturel dans l'aménagement

- Élaboration des PPRN dans les secteurs identifiés à risque et non couverts
  - ✓ Avec un souci de délai d'approbation raisonnable (3 ans) et de cohérence entre les documents
- Révision des PPRI de la vallée de la Loire suite
  - ✓ A la restitution des études de danger sur les digues
  - ✓ Au nouveau SDAGE

⇒ nécessité d'informer (PAC) et de concerter avec les collectivités concernées avant la prescription des révisions

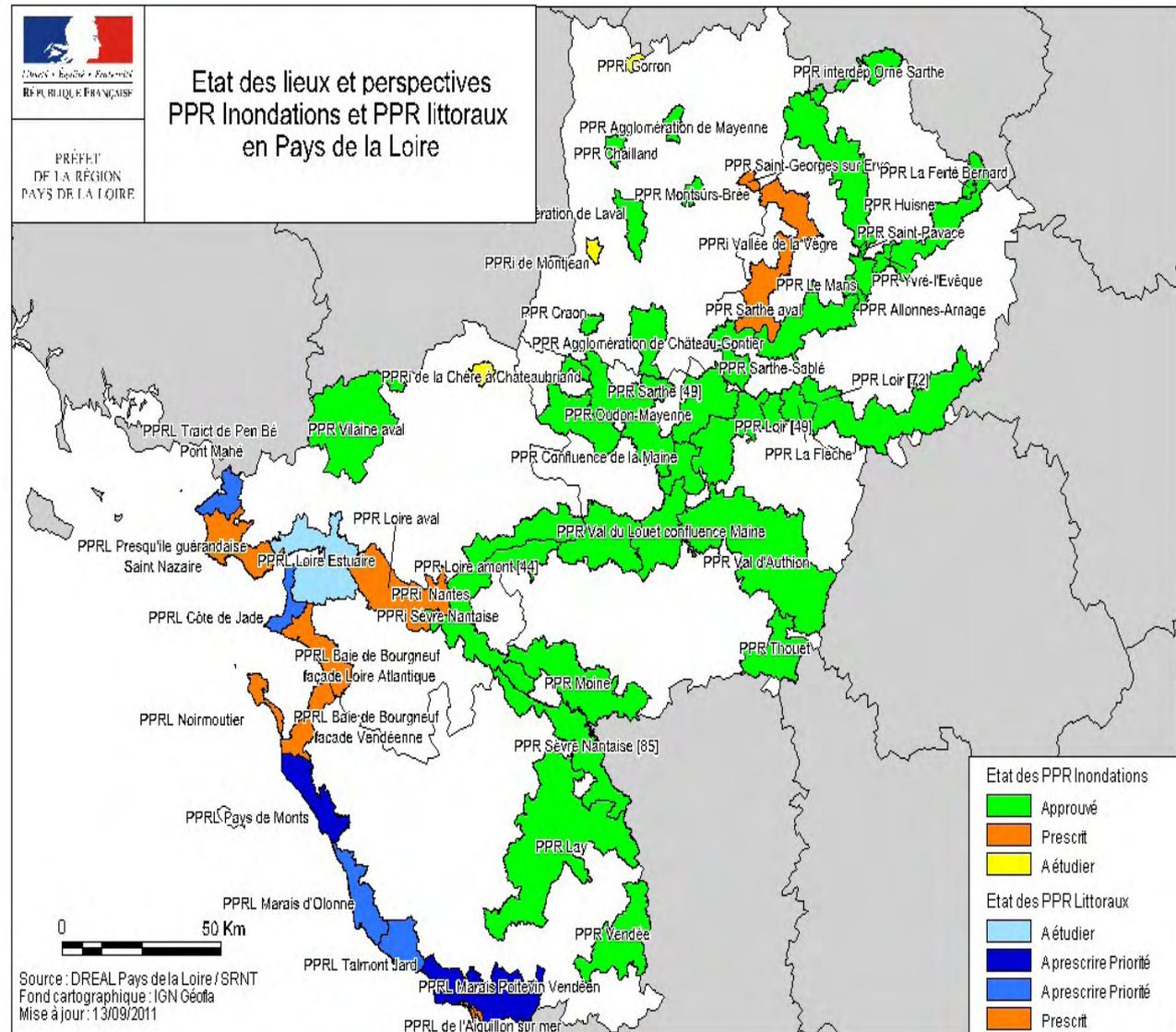


# Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement

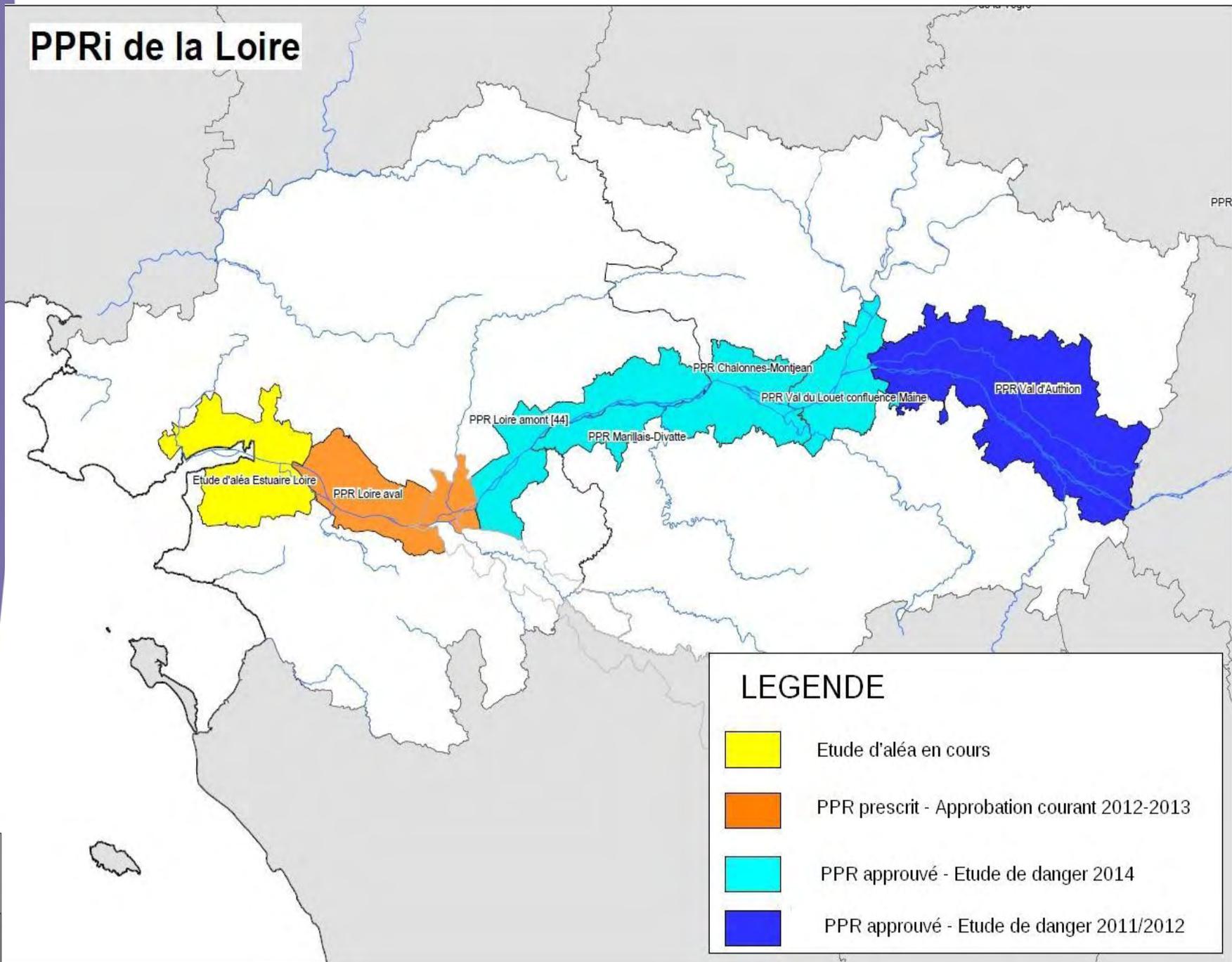
En 2011, plus de 360 communes couvertes par un PPRI approuvé

2 PPRI en cours d'élaboration

4 PPRI Littoraux prescrits sur l'ensemble de la façade atlantique



# PPRi de la Loire



# Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement

## Un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux ambitieux en matière de prévention du risque d'inondation (SDAGE Loire Bretagne 2010-2015)



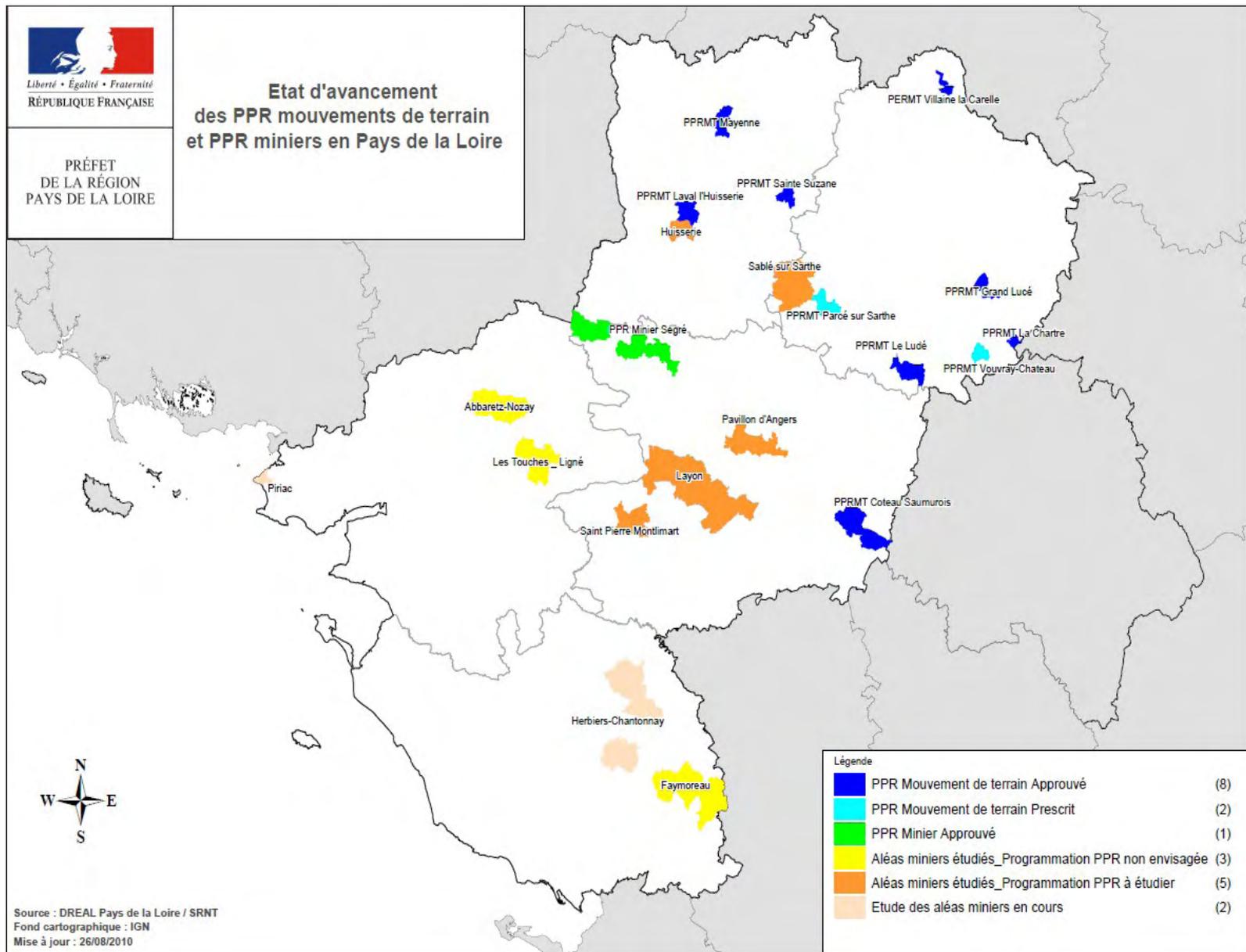
- Améliorer la conscience et la culture du risque
- Arrêter l'extension de l'urbanisation et des infrastructures qui y sont liés dans les zones inondables
- Améliorer la protection des personnes et des biens dans les zones inondables
- Réduire les dommages aux personnes et aux biens



PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION  
RÉGIONALE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

# Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE



Source : DREAL Pays de la Loire / SRNT  
Fond cartographique : IGN  
Mise à jour : 26/08/2010

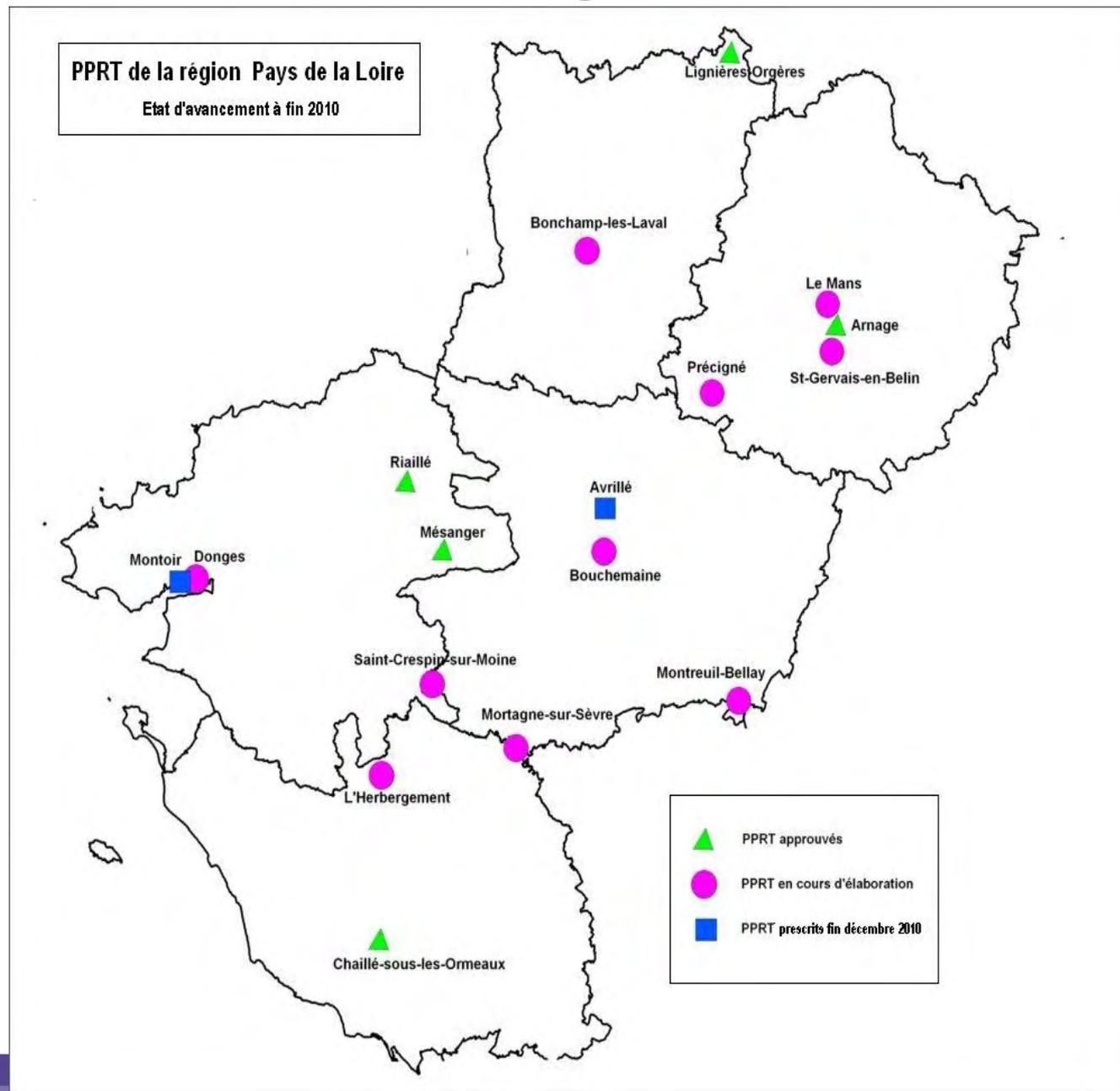


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION  
RÉGIONALE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

# Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement



# Améliorer la sécurité des ouvrages hydrauliques



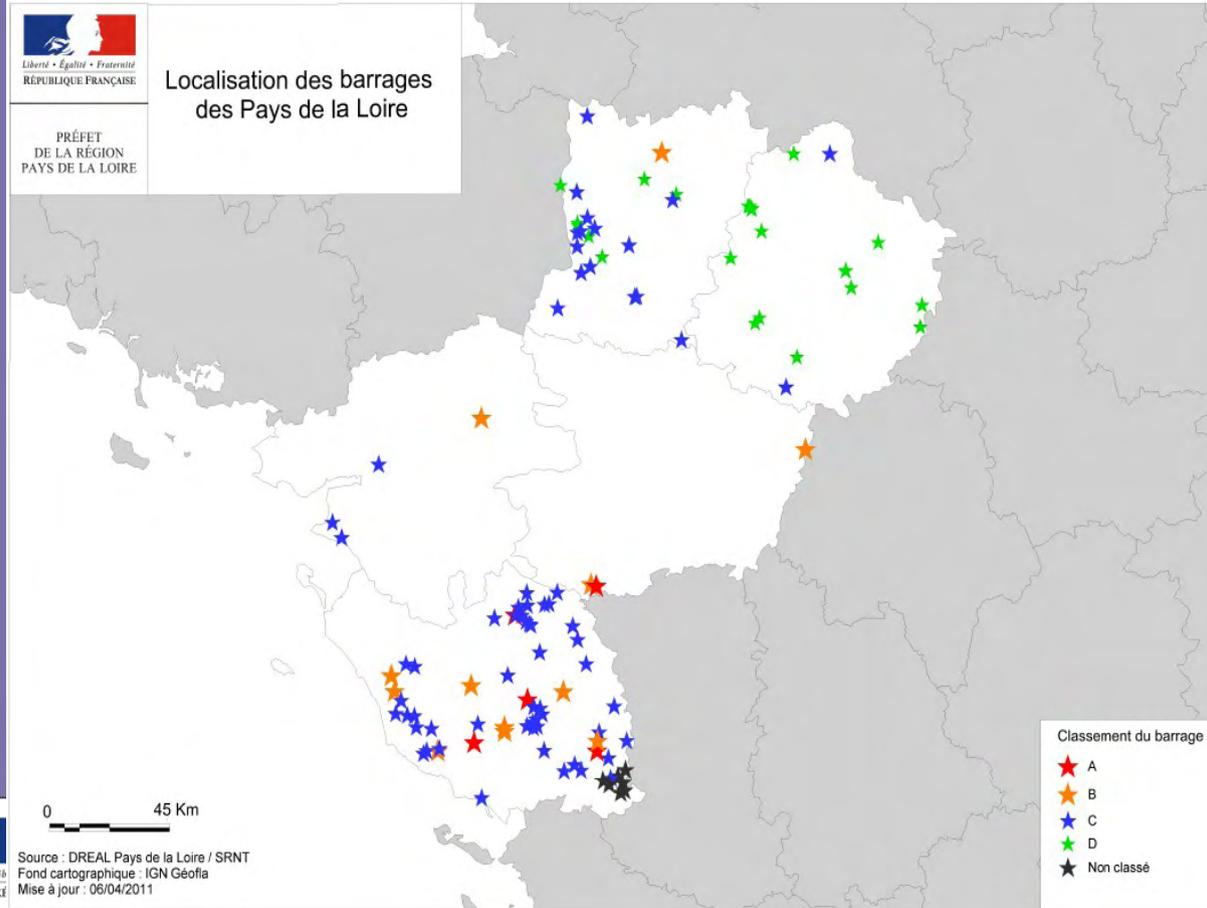
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

Localisation des digues littorales  
des Pays de la Loire



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

Localisation des barrages  
des Pays de la Loire



Classement du barrage

- ★ A
- ★ B
- ★ C
- ★ D
- ★ Non classé

Source : DREAL Pays de la Loire / SRNT  
Fond cartographique : IGN Géofla  
Mise à jour : 06/04/2011

Légende

— Ouvrages

Production : DREAL Pays de la Loire - SRNT  
Sources : DDTM85 - Atlas des submersions marines 2002 + divers  
Fond cartographique : IGN GEOFLA ©  
Mise à jour : Mars 2011

PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION  
RÉGIONALE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

# Améliorer la sécurité des ouvrages hydrauliques

- Contrôle du respect des obligations réglementaires des gestionnaires d'ouvrages
- Par le biais d'outils incitatifs (pour les ouvrages de protection contre les inondations), dans le cadre du **Plan Submersions Rapides** :
  - Ils s'inscrivent dans le cadre plus global de la mise en œuvre de la directive inondation
  - Objectif : réduire les conséquences négatives des inondations par une gestion effective et partenariale du risque (**État/Collectivités**)

et des **PAPI**. Ces labels sont une **exigence pour l'obtention de financements** de l'État pour les travaux de protection contre les inondations et submersions marines

→ Cf. présentations



# Améliorer la sécurité des ouvrages hydrauliques

- Contrôle du respect des obligations réglementaires des gestionnaires d'ouvrages
- Par le biais d'outils incitatifs (pour les ouvrages de protection contre les inondations), dans le cadre du **Plan Submersions Rapides** :
  - Ils s'inscrivent dans le cadre plus global de la mise en œuvre de la directive inondation
  - Objectif : réduire les conséquences négatives des inondations par une gestion effective et partenariale du risque (**État/Collectivités**)

et des **PAPI**. Ces labels sont une **exigence pour l'obtention de financements** de l'État pour les travaux de protection contre les inondations et submersions marines

→ Cf. présentations



# La prévention du risque inondation en région des Pays de la Loire

## Des dispositifs cadres incitatifs : le Plan Loire III

- Un contrat de plan [Etat, 8 régions, Agence de l'eau, Etablissement public Loire] : **330 M€ sur 2007-2013**
- Objectif : promouvoir une gestion intégrée du fleuve (et de ses affluents, de la source à l'estuaire)
- Une gouvernance, et une coordination générale assurée par le préfet coordonnateur de bassin.



# La prévention du risque inondation en région des Pays de la Loire

## Le Plan Loire

3 cycles de subvention par an, permettant d'aider de très nombreux projets autour de la Loire. Les Pays de la Loire représentent une part estimée à 40% du Plan Loire :

- Confortement de digues, études de danger, études sur l'inondabilité, ...
- Actions en faveur de la continuité écologique, du patrimoine, tourisme, sentiers Loire à Vélo, Estuarium...



# La prévention du risque inondation en région des Pays de la Loire

## Des dispositifs cadres incitatifs : les PAPI

(Programmes d'Actions pour la Prévention contre les Inondations)

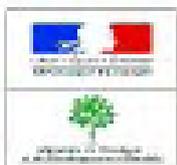
- outil de contractualisation entre l'État et les collectivités visant à promouvoir une gestion globale et équilibrée du risque inondation
- pensé à l'échelle d'un bassin de risque cohérent au regard de l'aléa et des particularités du territoire considérés et intégrée aux politiques de gestion de l'eau et d'urbanisme

**Les PAPI** ont été lancés lors d'un premier appel à projets en 2002, visant la gestion des inondations fluviales, suite aux crues du Gard et de la Somme.

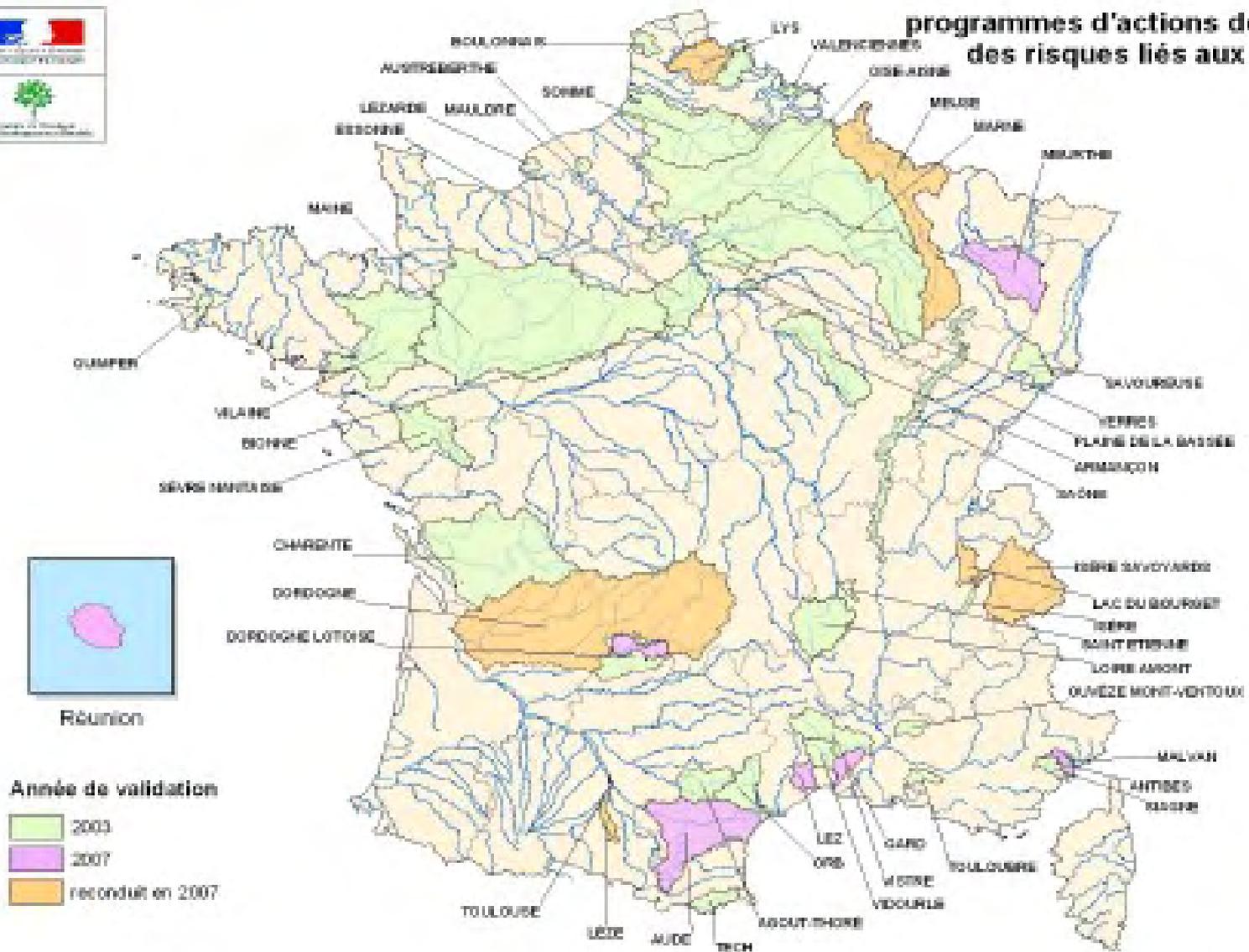
→ **3 PAPI en région des Pays de la Loire « 1ère génération » :**

**PAPI Maine, PAPI Vilaine, PAPI Sèvre Nantaise**





## programmes d'actions de prévention des risques liés aux inondations



Réunion

**Année de validation**

- 2003
- 2007
- reconduit en 2007

Direction de l'eau - Avril 2007

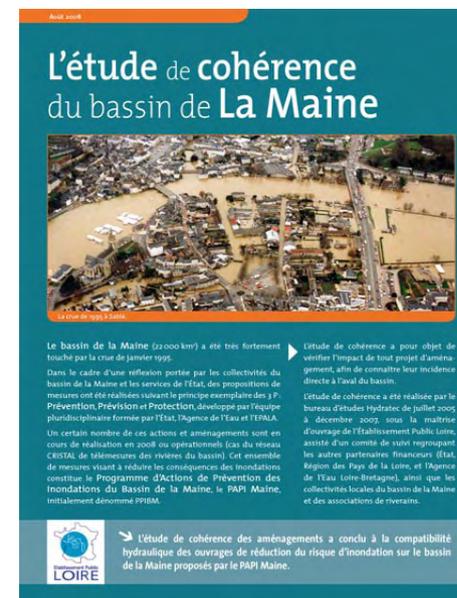
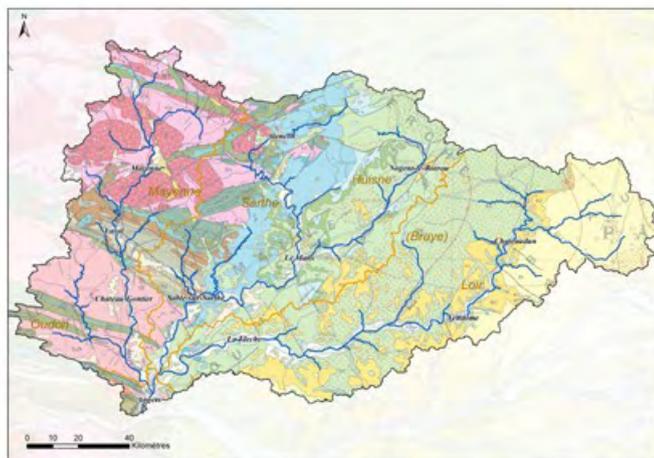


PRÉFECTURE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIR

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

# La prévention du risque inondation en région des Pays de la Loire

- Un constat : ce sont dans les territoires dotés d'un PAPI que les actions les plus significatives en terme de prévention ont été menées ces 10 dernières années dans les Pays de la Loire
- Ce sont aussi les territoires qui ont été touchés par des crues récentes que les démarches de contractualisation d'un PAPI ont été menées (mémoire du risque encore très présente)



# La prévention du risque inondation en région des Pays de la Loire

- Un nouvel appel à projets PAPI a été lancé en février 2011 par le MEDDTL, rénové suite à un bilan national du dispositif en 2009, qui a montré la pertinence de l'outil, mais aussi des pistes d'amélioration :

*Nécessité d'une structure porteuse ensemble, réduction de vulnérabilité et culture du risque insuffisamment développés, un recours privilégié aux dispositifs de protections, effet d'aubaine...*

- Le nouveau dispositif est maintenant élargi à l'ensemble des aléas inondation, à l'exclusion des débordements de réseau, et est continu (dispositif de labellisation)
- Il constitue un dispositif de transition devant préparer la mise en œuvre de la directive inondation (DI).



PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION  
RÉGIONALE DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

# La prévention du risque inondation en région des Pays de la Loire

- Les objectifs du nouveau dispositif PAPI sont réaffirmés :
  - Développer la culture du risque
  - Faire émerger des stratégies locales explicites et partagées pour la gestion du risque (coordination, concertation,...)
  - Encourager une gestion globale du risque (7 axes)
  - Renforcer les capacités des maîtres d'ouvrages (coordination, implication,...)
  - Optimiser et rationaliser les moyens publics (priorisation, ACB, animateur unique...)
- Le label PAPI permet à la collectivité de bénéficier de financements de l'État.
  - Un nouveau dispositif PAPI qui suscite un intérêt important des acteurs du risque inondation en région des Pays de la Loire : potentiellement une dizaine de PAPI en perspective.



# Les références

Type risques	liens
<i>Générales</i>	<a href="http://www.prim.net">www.prim.net</a>
	<a href="http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/">http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/</a>
	<a href="http://www.loire-atlantique.equipement-agriculture.gouv.fr/">http://www.loire-atlantique.equipement-agriculture.gouv.fr/</a>
	<a href="http://www.sarthe.gouv.fr/index.php">http://www.sarthe.gouv.fr/index.php</a>
	<a href="http://www.applications.mayenne.developpement-durable.gouv.fr/">http://www.applications.mayenne.developpement-durable.gouv.fr/</a>
	<a href="http://www.vendee.pref.gouv.fr/">http://www.vendee.pref.gouv.fr/</a>
	<a href="http://www.maine-et-loire.equipement-agriculture.gouv.fr/">http://www.maine-et-loire.equipement-agriculture.gouv.fr/</a>
	<a href="http://www.iffor-me.fr">www.iffor-me.fr</a>
	<a href="http://www.ecologie.gouv.fr/-ONERC-.html">www.ecologie.gouv.fr/-ONERC-.html</a>
	<a href="http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.htm">www.ipcc.ch/home_languages_main_french.htm</a>
<i>Inondations</i>	<a href="http://www.cepri.net">www.cepri.net</a>
<i>Mouvements de terrain</i>	<a href="http://www.infoterre.brgm.fr">www.infoterre.brgm.fr</a>
	<a href="http://www.argiles.fr">www.argiles.fr</a>
	<a href="http://www.bdmvt.net">www.bdmvt.net</a>
	<a href="http://www.bdcavite.net">www.bdcavite.net</a>
<i>Séismes</i>	<a href="http://www.sisfrance.net">www.sisfrance.net</a>
	<a href="http://www.neopal.net">www.neopal.net</a>

